

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU

Séance du 16 Novembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, 16 Novembre 2021 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjoint, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr PHILIPON Pierre, Mr SPECCEL Gérard, Mr PHILBEE Paul.

Procurations :
Mr WENGER Stéphane a donné procuration à Mr BRIVADIS André,
Mr FAIVRE Thierry a donné procuration à Mr PHILIPON Pierre,

Absents : Mr MARION Olivier

Mr GIBERT Stéphane a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire présente la proposition de l'Office national des forêts et conformément au programme de coupes la destination des coupes de bois de l'exercice 2022 :

1. LA VENTE :

Forêt (dénomination)	Parcelle	Nature de la coupe	Surface à parcourir (ha)	Vente sur pied ou façonnée
Sectionale de Baffour	5	AMEL	4.12	Sur pied

2. LE REPORT

Arfeuilles, parcelle 7, report 2023 (ONF-CR Raison commerciale)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe à l'unanimité la destination des coupes de bois selon les propositions de l'ONF et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Nombre de conseillers

- en exercice : **13**
- présents : **10**
- votants : **12**
- absents : **3**

Date de la convocation :
08 Novembre 2021

Date d'affichage :
08 Novembre 2021

Objet :

Destination coupes de bois exercice 2022

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture de Brioude le 18 Novembre 2021 et publication du 18 Novembre 2021

